

Vers un groupement d'employeurs pour le tennis de table en Pays de la Loire ?

Conseil de Ligue du 4 février 2017



Pourquoi un GE TT en PDL ?

- Un outil au service du projet territorial de développement
 - Piloter la création d'emploi durable, mutualisé entre plusieurs clubs
 - Cibler les zones carencées, soutenir les clubs ruraux, dépasser les frontières
 - Relancer le PEC en rencontrant des clubs ciblés et à potentiel dans ces zones
 - Mutualiser nos moyens de gestion de l'emploi
 - Capter des financements pour l'emploi
 - Permettre le recours occasionnel à de l'appoint de main d'œuvre qualifiée

Qui est concerné par un GE TT en PDL ?

- Créer l'**association** avec ligue + 5 comités
 - En s'appuyant sur l'existence du GPD (pas plus de réunion)
 - Nommer président, secrétaire, trésorier parmi les fondateurs
 - Gestion paie toujours avec Profession Sports 44 (siège du GE à Nantes)
- Les **bénéficiaires** potentiels :
 - Ligue, comités, clubs
 - Collectivités, entreprises, secteur santé-social, associations...
- Les **salariés**
 - Les jeunes diplômés, les stagiaires et apprentis en alternance (BP et DEJEPS)
 - Les CQP, les animateurs, profs d'EPS, étudiants Staps...à temps partiel



Groupement d'employeurs

- Recrute les salariés
- Rémunère les salariés
- Assure la gestion sociale des emplois
- Évalue les besoins en main-d'œuvre des adhérents
- Gère l'organisation des mises à disposition (planning, suivi des heures réalisées...)
- Facture aux adhérents le coût de la mise à disposition
- Assure le suivi et l'évolution des salariés en fonction de leurs attentes et des besoins des adhérents

Conventions de mise à disposition

Contrats de travail

Membres utilisateurs

- Adhèrent au GE
- Règlent leur cotisation annuelle
- Estiment leur besoin de main-d'œuvre
- Mettent en œuvre les conditions d'exécution du travail
- S'acquittent de la facture de mise à disposition

Lettres de missions

Salariés

- Sont employés par le GE
- Interviennent au sein des structures adhérentes
- Participent à la construction de leur emploi

La relation tripartite GE, entreprises utilisatrices, salariés

Profiter des formations professionnelles régionales

- BPJEPS en apprentissage : niveau IV (bac), métier d'animateur pluridisciplinaire
 - Candidature avant le 27 avril
 - Début de la formation le 25 septembre au 21 juin 2019 (21 mois)
 - Coût annuel employeur estimé : 7,5 K€
- DEJEPS en contrat de prof° : niveau III, métier d'éducateur tennis de table
 - Candidature avant le 20 mars
 - Début de la formation le 15 mai jusqu'en juin 2018 (13 mois)
 - Coût annuel employeur estimé : 14 K€
- Quels besoins connus ou potentiels : Ligue ? Comités ? Clubs ?
- Quels investissements du futur GE en lien avec le PEC ?

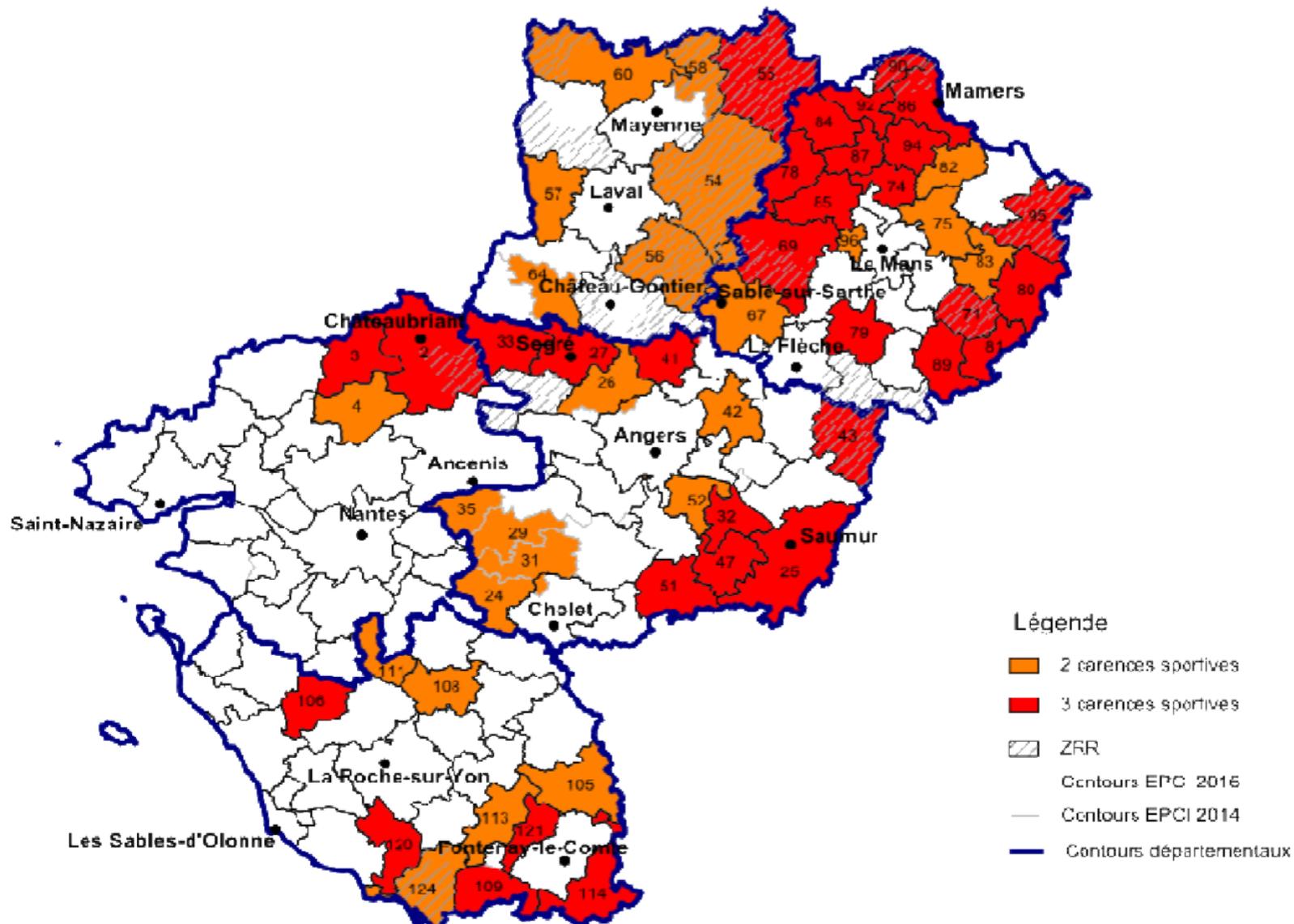
Évolution du Plan Emploi Clubs

- Pour les clubs en zones carencées :
 - Le contrat peut débiter avec comité/ligue si besoin
 - Ouverture sur profil BPJEPS (si CQP TT)
 - Mutualisation possible au-delà de 2 clubs si nécessaire

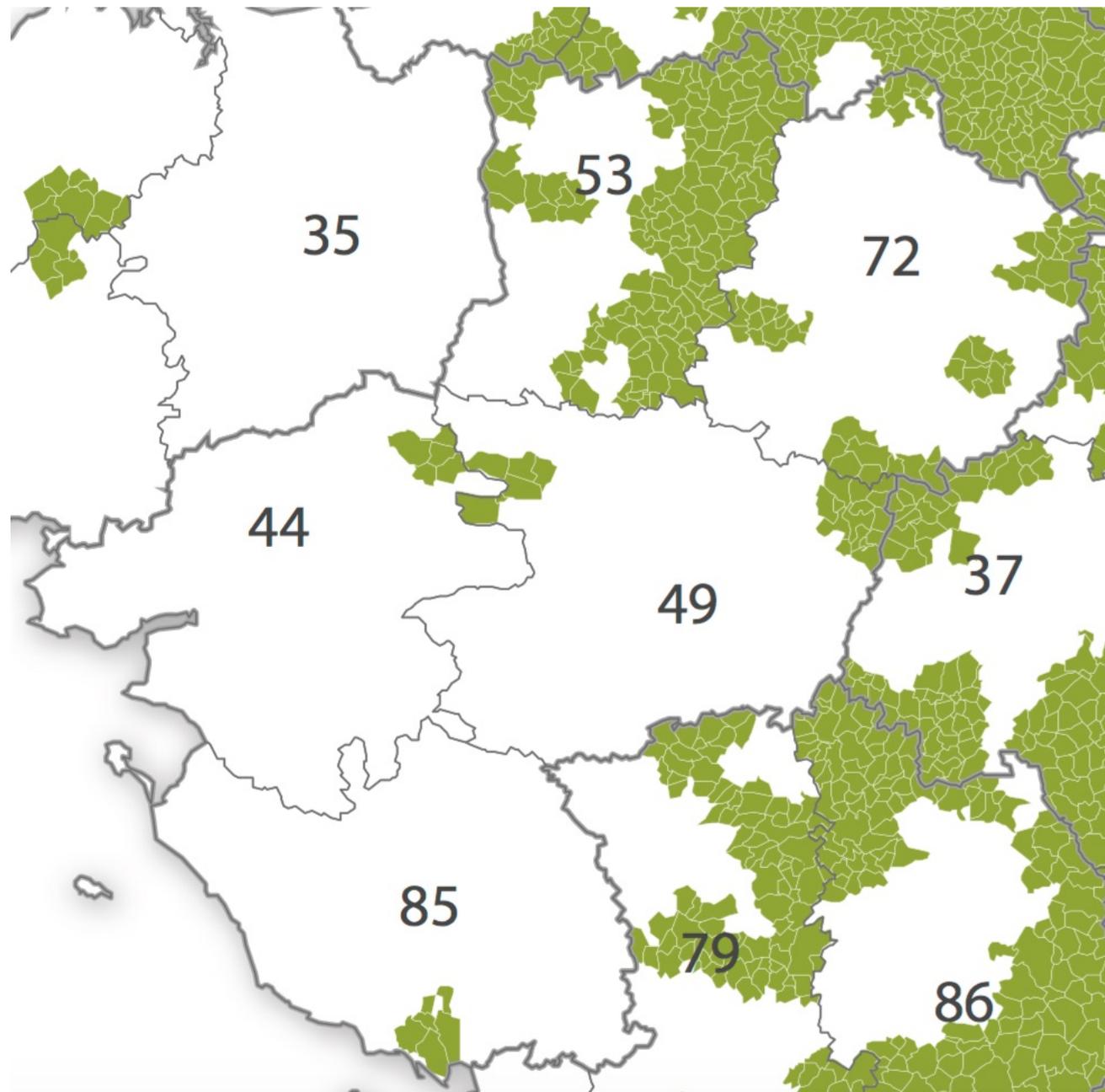
Répartition des territoires carencés sportivement dans les nouveaux EPCI des Pays de la Loire

Scénario 1

Equipements (hors circuits de randonnée et équipements divers)/communes +
Taux de licenciation + Clubs/communes -



Carte des ZRR en Pays de la Loire



Clubs à cibler pour un emploi mutualisé ?

Département	Ville	Ville2	Distance	Temps de trajet
44 - 49	Châteaubriant	Segré	41 km	40'
44 - 53	Châteaubriant	Craon	39 km	42'
49 - 53	Segré	Craon	20 km	26'
49 - 53	Segré	Château-Gontier	22 km	26'
53	Craon	Montjean	20 km	17'
53	Gorron	Ernée	18 km	17'
53	Saint-Pierre la Cour	Montjean	15 km	15'
53	Evron (ZRR)	Saint-Pierre des Nids	44 km	36'
53 - 72	Saint-Pierre des Nids	Mamers	40 km	37'
53 - 72	Saint-Pierre des Nids	Sillé-le-Guillaume	30 km	30'
85	Fontenay le Comte	Les Magnils Reigners (ZRR)	35 km	44'
85	Luçon	Les Magnils Reigners (ZRR)	6 km	10'
85	Fontenay le Comte	Luçon	29 km	38'
53 - 72	Evron (ZRR)	Sillé-le-Guillaume	23 km	30'
49	Vernantes	Saumur	21 km	20'
49	Ambillou Château			
49 - 72	Durtal	La Flèche	12 km	15'
49 - 72	Baugé	La Flèche	18 km	20'
72	Château du Loir	La Flèche	42 km	50'
72	Bonnétable	La Ferté-Bernard	21 km	30'
72	Mamers	La Ferté-Bernard	30 km	30'
72	Mamers	Bonnétable	22 km	20'
72	Maresché	Mézières-Ponthouin		
72	Vibraye	Anillé-Braye		
44 - 85	Saint-Colomban	Chavagnes en Paillers	33 km	30'
72	Sablé sur Sarthe	La Flèche	26 km	32'

Parcours de création d'emploi

